

Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal

- Signature d'un contrat avec la société La Poste « Optimis 2 ».
- Signature d'un contrat de maintenance des extincteurs et robinets d'incendie avec la société Delta Sécurflam.
- Signature d'un contrat de maintenance des exutoires de fumée avec la société Delta Sécurflam.
- Signature d'un contrat de maintenance de la détection incendie équipant le Centre Chanteclair avec la société Delta Sécurflam.
- Signature d'un contrat pour la mission d'assistance à la participation des habitants au projet de rénovation urbaine avec l'association Périferia.
- Signature d'un contrat pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la passerelle avec le groupement de maîtrise d'œuvre représenté par la société Acogec.
- Virement de crédits – section dépenses d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

FINANCES

- D'acquérir un terrain
- De rétrocéder une concession non utilisée au cimetière

SPORT

- De signer une convention d'objectifs avec le Sporting-Club de Saint-Nicolas

ACTION SOCIALE – CULTURE

- De signer une convention de prêt avec l'Association d'Animations Scientifiques
- De rembourser les participations aux accueils collectifs de mineurs
- De modifier le règlement des accueils collectifs de mineurs
- Programmation CUCS 2011

TRAVAUX

- De signer une convention avec le Conseil Général du Pas-de-Calais « éclairage de la RD 63 et ses bretelles d'accès en agglomération »
- De signer une convention avec la Communauté Urbaine d'Arras pour l'Assistance Technique Générale
- De demander l'attribution de la Dotation de Développement urbain – projet d'aménagement du centre de loisirs et culturel Camille Corot